



## **EXTRAIT DE PROCES-VERBAL**

Du Conseil Communal de Rolle

**Présidence:** M. Arthur Petit, Président

Séance ordinaire du **31 janvier 2017**

**Considérant que le préavis municipal N° 10 concernant:**

### **Adoption du plan de quartier « Gare Nord-Schenk » et du rapport d'impact sur l'environnement**

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE**

- vu le préavis de la municipalité du 27 septembre 2016
- entendu le rapport de la commission d'urbanisme chargée d'étudier cet objet

Décide

1. D'adopter le plan de quartier « Gare Nord-Schenk » et son règlement **amendé**, sous réserve de :
  - a. l'approbation préalable par le Département des Infrastructures et des Ressources Humaines (DIRH) du projet d'aménagement de la route de la Vallée, route de Jolimont et chemin du Grand-Pré, mis à l'enquête du 22 novembre au 21 décembre 2014
  - b. et de l'approbation définitive du Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC) du projet de modification de la jonction autoroutière, mis à l'enquête publique du 8 décembre 2015 au 25 janvier 2016.
2. d'adopter les réponses aux oppositions
3. d'approuver la constitution de la servitude pour passage à pied
4. d'autoriser la Municipalité à résister à toutes actions entreprises à l'encontre des décisions prises par le Conseil Communal concernant cet objet

Les présentes décisions du Conseil communal sont soumises, à sa demande, au référendum spontané. Ce dernier fera l'objet d'un arrêté préfectoral, sous réserve de l'approbation cantonale.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 31 janvier 2017,

Le Président  
Arthur Petit



La Secrétaire  
Violaine Cherpillod